

LA MOBILITÉ : UNE QUESTION DE COHÉSION sociale et de développement économique



Pascal Berteaud (83)

Entretien avec Pascal Berteaud (83), directeur général du Cerema. Il revient pour nous sur la question de la mobilité et sur la manière dont le Cerema appréhende et contribue à cette thématique à une échelle nationale.

Pouvez-vous nous rappeler les missions du Cerema ?

Le Cerema a vu le jour il y a 5 ans. Cet organisme a été créé pour rassembler l'essentiel de l'expertise du ministère de l'Écologie de l'époque, soit essentiellement les centres d'études techniques de l'équipement, le service d'études techniques de la route et l'autoroute, le centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques et le centre d'études technique de la mer et des fleuves... L'enjeu était alors de pouvoir rassembler l'essentiel de cette expertise publique en France autour d'un ensemble de sujets ayant trait à l'aménagement. Aujourd'hui, le Cerema est donc un établissement public national chargé de capitaliser l'expertise sur ces différents domaines de l'aménagement afin de la proposer à l'État, aux collectivités locales et aux entreprises.

Dites-nous-en plus sur ces expertises.

Elles couvrent les principaux domaines de l'aménagement du territoire. Historiquement, il s'agit de tout ce qui a trait aux infrastructures linéaires et aux ouvrages d'art. Au-delà de ces deux axes, il y a bien évidemment aussi la question de la mobilité, mais aussi du bâtiment avec le volet efficacité énergétique et gestion patrimoniale des bâtiments. À cela s'ajoutent

des problématiques tournant autour de la mer et du littoral (sécurité maritime, gestion du littoral...). Nous travaillons également sur des questions liées aux risques et à la maîtrise de l'ensemble des nuisances.

Notre force réside dans notre capacité à intégrer ces différentes compétences et expertises dans ces différents domaines afin d'en faire de l'ingénierie des territoires et de conseiller les collectivités pour qu'elles puissent également les intégrer dans leurs projets de territoire.

Plus particulièrement, comment appréhendez-vous la question de la mobilité durable ?

La mobilité est une thématique qui découle naturellement de notre positionnement sur les infrastructures et les réseaux de transports urbains. Les évolutions que nous avons connues et que nous continuons de vivre actuellement nous ont poussés à développer une logique où le domaine des infrastructures rejoint celui de la mobilité avec une pluralité de modes et de formes. En effet, la mobilité ce n'est plus simplement faire rouler des bus et des voitures. Avec l'émergence des véhicules électriques ou partagés, l'émergence de nouvelles façons de consommer la mobilité, comme le covoiturage, il n'y a plus d'usage

unique des infrastructures. En quelques années, nous sommes passés d'une utilisation monolithique ou binaire de l'infrastructure au développement de systèmes de mobilité où l'infrastructure en tant que telle ne joue plus le rôle central. Et cela couvre aussi tous les moyens qui permettent d'éviter de se déplacer comme le télétravail.

Quelles sont les initiatives que vous déployez dans ce cadre ? Vos principaux partenariats ?

Etablissement national d'expertise, notre rôle est de pouvoir développer des méthodologies, mener des expérimentations et diffuser ces méthodologies à l'ensemble des acteurs et parties prenantes (entreprises, maîtres d'ouvrages, collectivités locales) afin de les conseiller dans leur application. Ainsi, en partenariat avec le ministère des Transports, nous travaillons sur la diffusion sur le terrain de ces méthodologies au travers de l'initiative nationale « France Mobilités ». Nous travaillons aussi à une échelle nationale sur une plateforme de capitalisation des expériences afin de permettre à chaque maître d'ouvrage de présenter un cas sur lequel il est intervenu, d'expliquer comment il a traité ce sujet, de partager son retour d'expérience et d'en faire ainsi bénéficier l'ensemble des acteurs et des parties



© cerema

Grâce à son expertise dans le domaine des nouvelles mobilités, le Cerema accompagne notamment l'expérimentation de l'ouverture des voies de bus au covoiturage.

prenantes. Au côté de l'ADEME et de la Banque des Territoires, nous avons mis en place des cellules d'appui régional, toujours dans une optique de conseil et d'accompagnement des collectivités dans la mise en place d'initiatives. Aujourd'hui, nous sommes encore dans une phase de sensibilisation, d'explication, de vulgarisation et d'expérimentation.

Quels sont les enjeux qui persistent ?

La mobilité est plus que jamais une question d'actualité. Il ne faut pas oublier que la crise des gilets jaunes est intimement liée à la mobilité au travers de l'augmentation des prix et de son impact sur le niveau de vie des Français. La mobilité est un enjeu fondamental en termes de cohésion sociale et de développement économique. S'il y a une trentaine d'années la mobilité était perçue comme une question de qualité de vie, elle est, aujourd'hui, au cœur du fonctionnement même de la société. Les nouvelles formes de mobilité ont pour vocation de rendre le fonctionnement et la gestion de la vie au quotidien plus supportable et agréable. Cela sous-tend également que nous sommes arrivés au bout d'un système basé exclusivement sur les infrastructures de transport et qui, encore à l'heure actuelle, n'irrigue pas parfaitement l'ensemble du territoire national, notamment les zones

périurbaines. Le principal défi est donc comment les nouveaux modes de mobilité vont permettre de répondre à ces problématiques tout en accompagnant la transformation de la société française.

Qu'en est-il des perspectives ?

Dans ce cadre, nous considérons la révolution numérique et écologique comme de véritables vecteurs d'opportunités. Il ne se passe plus une seule année sans que l'on invente une nouvelle façon de faire les choses ! Ces deux révolutions élargissent aussi considérablement notre capacité d'innovation. Reste à encadrer cette effervescence et ce bouillonnement pour que les innovations et les nouveaux modes de fonctionnement et de consommation se développent de manière intégrée et complémentaire. Nous sommes convaincus que les évolutions sociologiques dont nous avons besoin seront portées par l'innovation technologique. Dans une dizaine d'années, nous ne nous déplacerons plus ou autant qu'à l'heure actuelle. ×

Bio express

Pacal Berteaud (83) est aussi Ingénieur Général des Ponts, des Eaux et des Forêts. Il a pris ses fonctions de directeur général du Cerema en mai 2018. Coordonnateur général des contrats de transition écologique au ministère de la Transition écologique et solidaire de 2017 à 2018, il a occupé auparavant plusieurs postes de direction au cours de sa carrière : directeur général de l'Institut National de l'Information Géographique et Forestière (IGN) de 2012 à 2014, directeur général de l'EPAMARNE et de l'EPAFRANCE, établissements publics chargés de l'aménagement de la ville nouvelle de Marne-la-Vallée de 2008 à 2010. Il a occupé les fonctions de directeur adjoint du cabinet de la ministre de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement de 2010 à 2012. Il a été directeur de l'eau au ministère de l'Écologie et du Développement durable de 2002 à 2008 et directeur du service public du BRGM de 1997 à 2002. Pascal Berteaud est par ailleurs, président de l'Office International de l'Eau depuis juin 2018. Il a également été président du CA de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques (2007-2008), administrateur d'AgroParisTech (2013-2016) et administrateur de Météo-France (2003-2008), de l'AFFSA et du SHOM (2006-2008). Il a également été président du CA de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques (2007-2008), administrateur d'AgroParisTech (2013-2016) et administrateur de Météo-France (2003-2008), de l'AFFSA et du SHOM (2006-2008).

EN BREF

Chiffres-clés du Cerema (au 31 décembre 2018) :

- 2 812 agents ;
- 20 laboratoires et centres d'essais ;
- 32 projets européens en cours ;
- 1 953 équipements et installations scientifiques et techniques de plus de 10K€ ;
- 2 600 références dans la boutique en ligne ;
- 247 M€ de budget dont 30 M€ de ressources propres.